



ART THERAPIE

PERCEPTUELLE

Programme de formation

 Institut
Métaphores
by  Betterfly

PRATICIEN ART THERAPIE PERCEPTUELLE[©]

BLOC 1

Créer et animer un dispositif d'expression et de médiation artistique en Art Thérapie perceptuelle[©]

BLOC 2

Accompagner le changement par l'art en Art Thérapie perceptuelle[©]

BLOC 3

Investir son identité et construire sa pratique de Praticien en Art Thérapie perceptuelle[©]

LES MODULES PUBLICS EN OPTION

La parentalité
Le décrochage scolaire
Autisme et troubles DYS
Les personnes âgées
Le Handicap visible et invisible





NOTRE APPROCHE

Dans un parcours complet et structuré, cette formation permet d'acquérir les éléments clés nécessaires à la compréhension et à l'accompagnement du processus de changement et de soin d'un individu grâce à la pratique artistique.

L'ART-THÉRAPIE

est l'utilisation de la pratique artistique dans l'objectif d'actualiser le potentiel de la personne accompagnée, qu'elle soit en souffrance ou en recherche de changement. L'art-thérapie s'adresse à toute personne qui souhaite opérer un changement dans sa vie, sa relation à elle-même et sa relation aux autres et au monde, ainsi qu'aux personnes qui souffrent des troubles de l'expression, de la communication, ou de la relation.

LE COACHING

est un accompagnement qui permet à une personne d'actualiser son potentiel, grâce à la démarche de questionnement du coach, interrogeant les perceptions, croyances, besoins et valeurs de la personne accompagnée. Le rôle du coach est d'accompagner la personne à préciser et atteindre son objectif, à identifier les changements à opérer de manière écologique pour elle et les ressources à mobiliser pour y parvenir.

CETTE FORMATION ALLIE LES OUTILS DE L'ART THÉRAPIE, DU COACHING ET DE LA PNL AFIN D'ACCOMPAGNER LA PERSONNE VERS UN OBJECTIF PRÉCIS DÉFINI PAR ELLE AVEC L'AIDE DU PRATICIEN TOUT EN RÉPONDANT AUX OBJECTIFS THÉRAPEUTIQUES IDENTIFIÉS POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ GLOBAL DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE.



L'EQUIPE

PEDAGOGIQUE



Nathalie MALET

Fondatrice et dirigeante de BETTERFLY, Consultante indépendante, Artiste-auteur, Praticienne en Art Thérapie certifiée (IFORT Psy - Roubaix - 2020), Coach certifiée (Haute Ecole de Coaching Paris - 2017), Coach PNL certifiée (IDCom International, 2018), Praticienne en Hypnose ericksonienne et en PNL certifiée (IDCom International 2016) et animatrice de débats à visée philosophique certifiée par l'association Savoir Être et Vivre Ensemble (2017).

Christine ANDRIEU

Fondatrice et dirigeante de LATELIER DE CHRIS, Consultante indépendante, Praticienne en Art Thérapie Perceptuelle (c) formée par Betterfly, 2022



METHODE MOBILISEE

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés, Manuels de formation
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets et mises en situation
- Quizz et évaluations écrites
- Mise à disposition en ligne de documents sur Extranet dédié
- Analyses de pratique en groupe et accompagnement individuel

CREER ET ANIMER UN DISPOSITIF D'EXPRESSION ET DE MÉDIATION ARTISTIQUE EN ART THÉRAPIE PERCEPTUELLE

DURÉE

60 heures de formation dont :

- 30h en présentiel
- 30h en E Learning

+ 30 heures de travaux personnels dont 15 heures d'animation d'ateliers auprès de clients bénévoles ou stage en institution

PRE REQUIS

- Niveau BAC + 2 (ou expérience équivalente)
- Pouvoir justifier d'une pratique de création artistique personnelle ou professionnelle régulière
- Effectuer, avoir effectué un travail sur soi ou être ouvert à une implication dans un suivi thérapeutique à titre personnel

MODALITES D'ADMISSION

- Sélection sur dossier (lettre de motivation, CV)
- Entretien individuel pré-formation

ACCESSIBILITÉ

Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur.

Référente Handicap :
Nathalie MALET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Expliquer les fondements théoriques et pratiques nécessaires à l'exploitation de l'Art dans un processus d'accompagnement du changement, de soin ou d'assistance aux personnes malades, handicapées, souffrant de troubles physiques, mentaux, sociaux.
- Définir le cadre de l'atelier à partir des problématiques individuelles et collectives connues ou découvertes en séance
- Elaborer un dispositif adapté à la situation et aux personnes afin de favoriser l'expression artistique et la création de liens entre les participants le cas échéant
- Favoriser la mise à disposition d'un espace de partage et de créativité permettant à chacun et à tous d'accéder à un espace de solutions
- Adopter une posture d'analyse réflexive afin d'évaluer sa pratique et d'adapter ses propositions aux besoins des participants
- Réaliser une analyse de ses interventions sous forme de bilan à l'issue de chaque action

CONTENU

MODULE 1 : ORIGINES ET FONDEMENTS DES APPROCHES DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT PAR L'ART

- Les influences
- L'art come outil d'expression et de médiation

MODULE 2 : PREPARER SON INTERVENTION

- Le processus créatif
- Spécification du contexte de l'intervention
- Construction d'une proposition adaptée

MODULE 3 : ÉVALUER ET ADAPTER SON INTERVENTION

- Animation d'un groupe : principes de base et points d'attention
- L'accueil de la personne dans sa singularité au sein du collectif
- La proposition artistique

MODULE 4 : EVALUER ET ADAPTER SON INTERVENTION

- Observer et calibrer
- Adapter son accompagnement en cours d'atelier
- Effectuer un bilan de son action

MODALITES D'ÉVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des journées de formation
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir validé l'évaluation de fin de formation (mise en pratique)

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT PAR L'ART THERAPIE PERCEPTUELLE

DURÉE

110 h en blended learning dont :

- 60 heures de E learning en asynchrone
- 50 heures de face à face avec un formateur (visio et/ou présentiel)

+ 30 heures de travaux personnels dont 15 heures d'accompagnement auprès de clients bénévoles ou stage en institution

PRE REQUIS

Avoir validé le Bloc 1 de compétences ANIMER UN ATELIER D'EXPRESSION ET DE MEDIATION ARTISTIQUE

et

Obtenir 3 avis favorables à la poursuite du Cours par les membres du jury suite aux appréciations obtenues dans le cadre de la validation du Bloc 1

ACCESSIBILITÉ

Nos formations et les moyens de nos prestations sont adaptés à l'accueil et l'accès des personnes en situation de handicap conformément aux recommandations et à la législation en vigueur.

Référente Handicap :
Nathalie MALET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Expliquer les fondements théoriques et pratiques nécessaires à l'exploitation de l'Art dans un processus d'accompagnement du changement, de soin ou d'assistance aux personnes malades, handicapées, souffrant de troubles physiques, mentaux, sociaux.
- Adopter la posture d'accompagnant du changement et savoir accueillir la personne dans sa singularité
- Réaliser une anamnèse permettant de définir une stratégie thérapeutique adaptée au besoin de la personne accompagnée
- Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement définie et l'adapter en cas de besoin nécessité par l'évolution de la situation de la personne accompagnée
- Conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge et réévaluer sa pratique au regard des résultats obtenus

CONTENU

MODULE 1 : ART THERAPIE ET APPROCHES DU CHANGEMENT PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE

- L'Art Thérapie, histoire d'une pratique
- L'Art Thérapie perceptuelle

MODULE 2 : FONDAMENTAUX DE LA RELATION D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE

- Les bases de la compréhension de la personne
- Utiliser la PNL pour une communication optimale
- La démarche d'accompagnement en Art Thérapie Perceptuelle

MODULE 3 : LE PROCESSUS DE CHANGEMENT

- Eléments de physiologie appliquée
- Les caractéristiques et étapes du changement chez l'individu
- Les changements au cours de la vie

MODULE 4 : PROCESSUS CREATIF ET ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN MOUVEMENT

- Les modèles de compréhension des comportements
- Leviers de mise en mouvement
- L'accompagnement du changement par l'Art appliqué

MODALITES D'EVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des journées de formation
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir validé l'évaluation de fin de formation (mise en pratique)

INVESTIR SON IDENTITÉ ET CONSTRUIRE SA PRATIQUE DE PRATICIEN EN ART THÉRAPIE PERCEPTUELLE

DURÉE

40 heures en blended learning :

- 25 heures de E learning en asynchrone
- 15 heures de face à face avec un formateur (visio et/ou présentiel)

+ 30 heures de travaux personnels dont 15 heures d'accompagnement auprès de clients bénévoles ou stage en institution

PRE REQUIS

Avoir validé le Bloc 1 de compétences CREER ET ANIMER UN DISPOSITIF D'EXPRESSION ET DE MEDIATION ARTISTIQUE et

le Bloc 2 ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT PAR L'ART THÉRAPIE PERCEPTUELLE

Obtenir 3 avis favorables à la poursuite du Cours par les membres du jury suite aux appréciations obtenues dans le cadre de la validation des Blocs 1 et 2

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réaliser une anamnèse permettant de définir une stratégie thérapeutique adaptée au besoin de la personne accompagnée
- Mettre en œuvre la stratégie d'accompagnement définie et l'adapter en cas de besoin nécessité par l'évolution de la situation de la personne accompagnée
- Conduire des actions d'évaluation avant, pendant et après la prise en charge et réévaluer sa pratique au regard des résultats obtenus
- Connaître les clés de la réussite pour créer, gérer et développer sa structure en tant que Praticien en Art Thérapie Perceptuelle

CONTENU

MODULE 1 : ÉLABORER UNE STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE

- Les étapes et modalités de l'accompagnement en Art Thérapie perceptuelle
- L'exploitation thérapeutique de la pratique artistique

MODULE 2 : CONSTRUIRE ET ANALYSER SA PRATIQUE

- Les types de medium et leur application possible
- Evaluer l'efficacité de son accompagnement

MODULE 3 : LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- Définir votre périmètre d'intervention
- Créer et gérer votre activité de Praticien
- Elaborer votre stratégie marketing et cibler votre communication

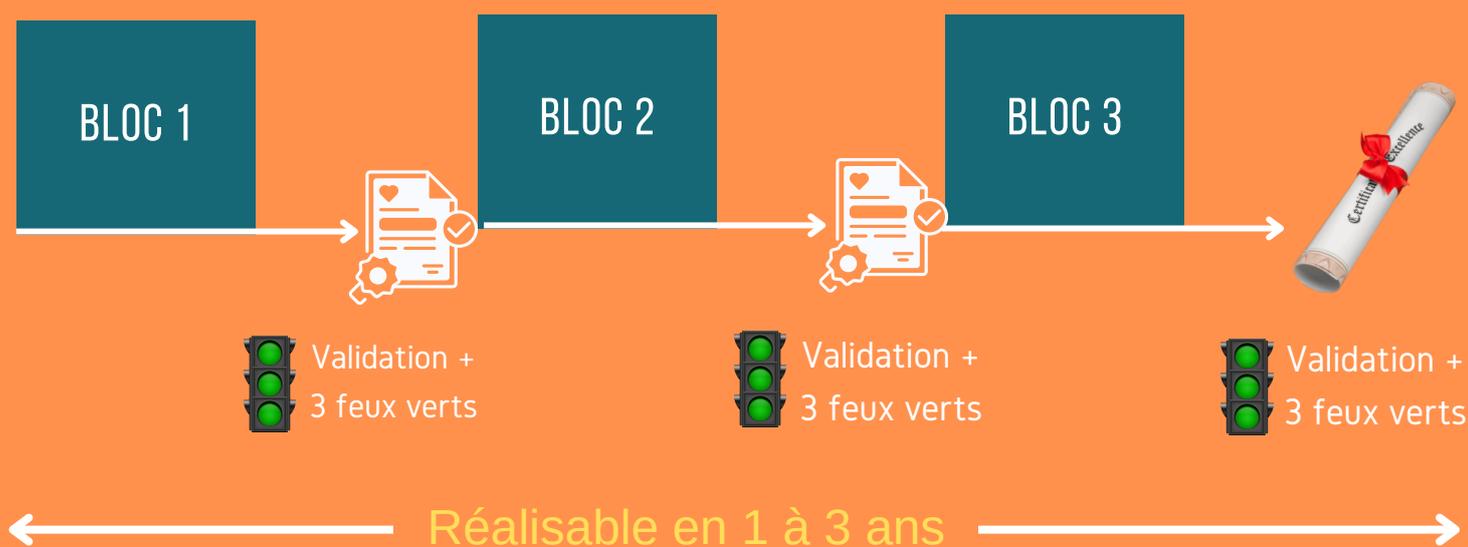
MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Avoir participé à l'ensemble des regroupements
- Avoir réalisé un score d'au moins 80% dans le cadre de l'acquisition des compétences métier : quizz, mises en situation en formation, validation des évaluations orales et écrites de chaque module
- Avoir réalisé et pouvoir justifier de la réalisation des travaux personnels
- Avoir validé l'évaluation de fin de formation (mise en pratique)
- Avoir réalisé le stage obligatoire de 140 heures
- Avoir validé la soutenance sur la base du mémoire produit (Avis favorable du Jury)

LA VALIDATION

- A l'issue de la formation, chaque apprenant se voit délivrer une attestation de formation mentionnant sa participation à la formation et l'état de validation de ses compétences à la date de délivrance.
- La validation de la formation (compétences acquises) implique de valider les 3 Blocs de compétences sur une période de 3 ans maximum

Un processus de validation en 3 étapes



MODULES OPTIONNELS

(EN SUPPLEMENT)

21 H/MODULE

TARIF UNIQUE : 550 EUROS/MODULE

- La parentalité
- Le décrochage scolaire
- Autisme et troubles DYS
- Personnes âgées
- Les Personnes en Situation de Handicap
- L'Hypersensibilité
- Les entreprises